

## Rapport du président du LMG exercice 2011-2012

Chères amis et chers amis,

Je souhaite ouvrir cette séance en saluant la mémoire de René Oberli et de Pierre Thuring qui nous ont quittés cette année. Je connaissais peu Pierre qui a rejoint les mardistes il y a une quinzaine d'années après une longue éclipse.

Nous connaissions mieux René Oberli : Epoux de Paulette, père de Daniel, eux aussi membres du LMG.

Gardien du Servette, rugbyman, grand skieur, navigateur, beau gosse et grande gueule... Fils de ma coiffeuse... Le souvenir de René restera gravé dans notre mémoire.

Pierre Thuring est revenu au LMG à un certain âge. On n'oublie pas ses copains.

Faute de place à la Maternité, René a partagé son berceau avec mon père, en octobre 1930.

René, Pierre: deux histoires d'amitié. L'histoire du Lien.

Au Lien, il y a eu cette année : la fête de l'Escalade, les journées de travail, les réunions du 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, ici.

Il y a eu la sortie des familles au Lac de Tavaneuse. Une très belle course sur les hauts de la Chapelle d'Abondance. Il est vrai que des restes de névés nous ont empêchés d'atteindre le lac. La nouvelle formule proposée a fait ses preuves puisque nous étions une quinzaine de participants.

Il y a eu aussi un trek improvisé dans le Val d'Aoste (13 participants pas tous membres du LMG), des belles soirées au chalet passées à refaire le chalet et ensuite le monde. C'est plus facile de refaire le monde...

Je termine ce discours fleuve, digne de Fidel Castro, en vous lisant une partie du programme du Lien en 1912. Il y a 100 ans aux Dents Blanches, entre Samoëns et Champéry.

Cette course par le plus grand des hasards, Paco et moi l'avons faite cet été. En nous levant beaucoup plus tard, en partant de beaucoup plus haut.

Je tiens enfin à remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour le lien cette année, en particulier le comité.

Je remercie aussi Trinh qui a décidé de nous rejoindre en demandant son adhésion formelle au Lien. Formelle car vous savez, qu'en principe, le compagnon ou la compagne d'un membre le devient sitôt la cotisation-couple acquittée.

Vive le Lien et en avant pour de nouvelles aventures

Serge Baehler, oct 2012